

LES ÉPREUVES ONT DÉBUTÉ HIER  
**ABDELHAKIM BELAABED ANNONCE UNE RÉFORME  
DU BEM ET DES PROGRAMMES SCOLAIRES**

Page 5

**MOUTONS DE L'AÏD**

**HAUSSE  
VERTIGINEUSE  
DES PRIX**

Page 4

ISSN : 1112-7449

**MIDI**



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

*Libre*

N° 5032 | Mardi 4 juin 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**BRAHIM MERAD :**

**« LA PÉNURIE D'EAU  
À TIARET SERA  
RÉSOLUE AVANT  
L'AÏD AL-ADHA »**

Page 3

**COMLOTS CONTRE L'ALGÉRIE**

# CHANEGRIHA APPELLE À LA MOBILISATION

Page 3



**AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA**



## GRAVES ACCUSATIONS CONTRE LE MAROC

Page 3

■ **SALON INTERNATIONAL DU TOURISME  
ET DES VOYAGES (SITEV)**

**CLÔTURE DE LA 23<sup>e</sup> ÉDITION**

Page 4

■ **CONFÉRENCE NATIONALE « ALGÉRIE  
EN PROGRÈS »**

**QUATRE THÉMATIQUES  
AU PROGRAMME**

Page 16

■ **ÉVALUATION DES RISQUES  
DE BLANCHIMENT D'ARGENT**

**FAID PRÉSIDE  
LA RÉUNION ORDINAIRE  
DE LA COMMISSION  
NATIONALE**

Page 4

CONSEIL DES MINISTRES

# Les nouvelles instructions du Président Tebboune

«Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés se rapportant à plusieurs secteurs», indique un communiqué du Conseil, dont voici la traduction APS:

« **M**onsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale a présidé, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés relatifs au financement des start-up, à la réduction des délais de passage portuaire des marchandises importées, au suivi de l'état d'avancement du processus de numérisation et au projet de réalisation d'une station de dessalement de l'eau de mer à Tamda Ouguemoun à Tizi Ouzou.

Après l'ouverture de la séance par Monsieur le président de la République, la présentation de l'ordre du jour et de l'activité du Gouvernement ces deux dernières semaines, et suite aux interventions de Messieurs les ministres, Monsieur le président de la République a donné les instructions, orientations et directives suivantes:

## 1- Concernant le suivi de l'état d'avancement du processus de numérisation :

Dans le prolongement de la réalisation du projet de Banque de données nationale Data Center qui connaît un rythme avancé, Monsieur le Président a enjoint à la Haut-Commissaire à la Numérisation, de créer un groupement de bureaux d'études, spécialisé dans le suivi de la réalisation de ce projet.

## 2- Concernant les mesures prises pour réduire les délais de passage portuaire des marchandises importées :

- Monsieur le président de la République a chargé le Gouvernement de concevoir une approche exhaustive pour une nouvelle stratégie de gestion portuaire, à soumettre en Conseil des ministres dans les meilleurs délais.

- Monsieur le Président a ordonné au ministre des Transports de redoubler de vigilance et de prudence face à toutes formes de manipulations, notamment la politique d'atermoisement s'agissant du contrôle des conteneurs, insistant sur l'impératif respect des délais de déchargement en renforçant les capacités et les dispositifs de contrôle, à même de permettre de libérer les espaces au niveau des ports secs.

- Monsieur le Président a ordonné de mettre en place un mécanisme de coordination, en matière de gestion de la pression issue des délais d'attente en rade au niveau des ports, de manière à les réduire à une durée maximale de 24H.



- Monsieur le Président a ordonné de réduire la pression sur le port d'Alger, de concert avec les agences maritimes commerciales, en dirigeant une partie du trafic maritime des navires de commerce vers tous les ports du pays.

## 3- Concernant le financement des start-up:

- Monsieur le Président s'est félicité de la politique suivie dans le domaine des start-up, en ce sens que l'Etat continuera à accompagner ces jeunes qui représentent la nouvelle génération d'entrepreneurs et qui s'appuient sur les technologies et procédés scientifiques.

- Monsieur le Président a ordonné au Gouvernement d'ouvrir davantage les champs aux start-up pour bénéficier des projets publics, et de lutter contre les pratiques obsolètes visant à décourager les jeunes qui empruntent la voie du succès.

- Monsieur le Président a enjoint au ministre du secteur d'accélérer l'ouverture d'agences régionales chargées du financement et du suivi des projets des start-up.

- Monsieur le Président a instruit le ministre des Start-up à l'effet d'assurer toutes les facilitations aux jeunes porteurs de projets, qui font désormais la fierté de l'Algérie aux niveaux régional, continental et international, d'interagir avec eux et d'écouter leurs préoccupations, notamment s'agissant de la réduction des délais de création de leurs entreprises.

- Monsieur le Président a souligné que la volonté de l'Etat de conférer rentabilité et efficacité économique aux start-up, nécessite l'adaptation à la mentalité de la nouvelle génération, et non l'adaptation des jeunes aux anciennes pratiques qui doivent être définitivement bannies, la bureaucratie étant le principal ennemi de ces jeunes.

## 4- Concernant la réalisation d'une station de dessalement de l'eau de mer à Tamda Ouguemoun à Tizi Ouzou :

- Le Conseil des ministres a approuvé le projet de réalisation d'une station de dessalement de l'eau de mer à Tamda Ouguemoun dans la commune d'Iflissen, pour peu que les études techniques soient approfondies et minutieuses, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en énergie.

- Monsieur le Président de la République a enjoint au ministre de l'Hydraulique de coordonner avec le ministre de l'Energie pour parvenir à un accord définitif sur les étapes techniques.

## Orientations générales

### Concernant l'approvisionnement de la wilaya de Tiaret en eau potable :

- Monsieur le président de la République a ordonné aux ministres de l'Intérieur et de l'Hydraulique de mettre en place un programme spécifique d'urgence, dans les 48 heures qui suivent la clôture des travaux du Conseil des ministres au plus tard, pour résoudre le problème des perturbations de l'approvisionnement en eau potable de la population de la wilaya de Tiaret, en associant la société civile et les élus de la wilaya à l'élaboration de ce programme d'urgence.

- Réalisation d'un projet de transfert des eaux depuis la région de Chott Chergui sur une distance de 42 km, les travaux étant toujours en cours. Les instructions du président de la République ont été données à l'effet de renforcer les chantiers et de parachever le projet dans un délai n'excédant pas 20 jours.

- Le Président de la République a donné

des instructions pour la réalisation d'un projet de transfert des eaux souterraines depuis la région de Djermaya, afin de renforcer l'approvisionnement en eau potable du côté Est de la wilaya de Tiaret.

- Réalisation de 8.500 mètres linéaires de forages, incluant l'équipement et le raccordement à l'électricité, dans la wilaya de Tiaret.

- Réalisation de 4.000 mètres linéaires de forages d'exploration profonds dans les régions de Rechaiga, Rahouia, Sidi Bakhti et Mecheraa Asfa, en vue de renforcer l'approvisionnement en eau potable dans les communes enregistrant un déficit d'alimentation.

### Concernant le schéma d'exportation des produits algériens:

- Monsieur le Président de la République a ordonné au Gouvernement d'élaborer une stratégie exhaustive englobant toutes les étapes d'exportation des produits algériens, notamment au vu de l'augmentation du nombre d'entreprises actives dans ce domaine.

- Monsieur le Président de la République a enjoint aux ministres des Finances, de l'Industrie et du Commerce la réalisation d'une nouvelle étude scientifique et économique sur la faisabilité et l'efficacité de l'exportation de certains produits algériens.

- Monsieur le Président de la République a souligné que l'encouragement par l'Etat des opérations d'exportation des produits algériens, visait en premier lieu à soutenir l'économie nationale, générer une ressource supplémentaire de la devise et équilibrer la balance commerciale.

Enfin, le Conseil des ministres a approuvé des décrets portant nominations dans des postes supérieurs de l'Etat".

COMLOTS CONTRE L'ALGÉRIE

# Saïd Chanegriha appelle à la mobilisation

*Saïd Chanegriha a mis l'accent sur « la nécessité qu'il y a pour l'ensemble des acteurs nationaux de fédérer leurs efforts afin de lutter efficacement contre les desseins hostiles et remporter les enjeux de développement de notre pays ».*

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé lundi au Cercle national de l'Armée, à Béni Messous (Alger), l'ouverture des travaux d'un colloque national sur « la Défense nationale face à la guerre cognitive », a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale.

## « Un contexte géopolitique complexe à travers le monde »

« Ont pris part à ce colloque, M. le Premier ministre, des ministres, des conseillers de Monsieur le président de la République, le Secrétaire général de la présidence de la République, les Commandants de Forces et de la Gendarmerie nationale, le Commandant de la 1<sup>re</sup> Région militaire, les chefs de départements, les directeurs et chefs de services centraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-major de l'ANP, ainsi que de hauts cadres et des professeurs universitaires », précise la même source.

Après avoir souhaité la bienvenue aux hôtes et aux participants, le Général d'Armée a prononcé une allocution d'ouverture dans laquelle il a souligné « l'importance du thème de ce colloque qui intervient dans un contexte géopolitique complexe à travers le monde. »



## « Les puissances actuelles et celles émergentes sont en compétition acharnée pour étendre leur influence »

L'organisation de ce colloque national, intitulé « La Défense nationale face à la guerre cognitive », intervient dans « un contexte géopolitique régional et international, caractérisé par les mutations, la complexification des crises et l'enchevêtrement des menaces, ce qui rend difficile toute lecture prospective de l'évolution de celles-ci », a affirmé le Général d'Armée. « ceci est d'autant plus vrai que les puissances actuelles et celles émergentes sont en compétition acharnée pour étendre leur influence et imposer leur contrôle sur les ressources et les richesses des pays du Sud, sans tenir compte des éventuelles retombées sur la sécurité régionale et internationale et sur le droit des peuples en développement de vivre dans la sécurité, la paix et la dignité », a-t-il ajouté.

## « Prendre conscience de la gravité stratégique de ce qui pourrait se tramer contre notre pays »

« Ce colloque national qui traite une des

formes de guerres les plus dangereuses pour la conscience des peuples et la stabilité des Etats, a pour objectif de mettre la lumière et de prendre conscience de la gravité stratégique de ce qui pourrait se tramer contre notre pays, par l'exploitation des technologies des guerres de 5<sup>e</sup> génération.

Exemple en est, les pratiques sionistes exercées ces derniers temps par des parties hostiles à l'Algérie, en raison de son attachement à ses positions constantes et à sa décision souveraine, ainsi que de son soutien aux causes justes à travers le monde », a-t-il relevé.

« À ce titre, dans la perspective de remporter les enjeux de développement, initiés par notre pays, sous la conduite de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, il appartient à l'ensemble des acteurs nationaux, à savoir les institutions de l'État, la société civile, les élites et toutes les catégories de citoyens, de fédérer leurs efforts afin de renforcer la stabilité systémique de l'Etat et de lutter efficacement contre les éventuelles hostilités », a-t-il souligné.

L. B.

DJAMEL EDDINE  
ABDELGHANI DRIDI

## Vers la spécialisation des ports commerciaux

Veiller à la décongestion de nos dix ports commerciaux dans les meilleurs délais, pour atteindre une gestion du transport maritime de marchandises plus rationnelle, est devenue ni plus ni moins qu'une urgence impérieuse au regard des délais excessivement longs dans le déchargement de navires. Ceci a évidemment un coût financier astronomique sur l'économie nationale. L'instruction donnée hier, dimanche, en Conseil des ministres par le président de la République, pour une nouvelle vision de gestion portuaire vise cet objectif hautement stratégique. « Aujourd'hui, nous pensons à la spécialisation de nos ports (par catégories de marchandises, ndr) », le but étant de décongestionner au maximum les ports, « une question discutée avant-hier en comité restreint avec les directeurs généraux des ports », a déclaré ce lundi matin M. Djamel Eddine Abdelghani Dridi, Secrétaire général au ministère des Transports. M. Dridi, qui s'exprimait à l'émission L'invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, a évoqué la problématique de congestion des ports qui avait connu « en octobre 2023 un pic de taux d'occupation de 85% ». Depuis, plusieurs actions ont été engagées pour arriver, « en mars 2024, à un taux de 53%. »

BRAHIM MERAD :

## « La pénurie d'eau à Tiaret sera résolue avant l'Aïd al-Adha »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a annoncé des solutions urgentes à la question de la fluctuation de l'approvisionnement en eau potable dans la wilaya de Tiaret. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite urgente hier à Tiaret, le ministre a affirmé que « ces solutions urgentes seront mises en œuvre avant les fêtes de l'Aïd al-Adha. » Le ministre a souligné que l'Etat prend en charge cette question de manière urgente en mobilisant plus de 100 camions-citernes aux différentes communes de Tiaret. Brahim Merad, accompagné du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a inspecté le projet de forage de puits profonds qui permettra d'augmenter l'approvisionnement en eau potable de la population de Tiaret.

R. N.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

# Graves accusations contre le Maroc

PAR KAMAL HAMED

Depuis le début de l'agression sioniste contre les populations palestiniennes de la bande de Ghaza des rapports colportés notamment par les réseaux sociaux et repris par quelques médias font état de la participation de soldats marocains dans les combats contre les résistants palestiniens aux cotés de la soldatesque sioniste.

Des informations qui sont allées s'amplifiant sans jamais être confirmées ou infirmées par les parties concernées. Mais hier un palier a été franchi lorsqu'un représentant officiel d'une organisation politique palestinienne a ouvertement pointé du doigt la participation marocaine aux massacres des populations civiles palestiniennes. En effet, le représentant du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) en Algérie, Nader El Kais, a été très clair s'agissant de ce poignard marocain dans le dos des palestiniens. Le représentant du FPLP a accusé le Maroc d'avoir trahi la cause palestinienne. Plus grave encore, Nader El Kais, qui s'exprimait sur les ondes de Radio Algérie Internationale (RAI), a fait état de l'existence de rapports accablants à l'égard du Maroc. Il a en effet indiqué que ces rap-

ports prouvent la participation militaire marocaine dans la guerre que mènent les sionistes contre les palestiniens. Il a de même fait état d'une étroite collaboration des marocains avec les sionistes en matière de renseignements en vue de venir à bout de la refinance palestinienne à Ghaza.

Il s'en est, par la suite, pris directement au monarque marocain en estimant qu'il a trahi la cause palestinienne dès lors qu'il a normalisé les relations diplomatiques de son pays avec l'entité sioniste. La même accusation a été portée aux autres pays arabes qui se sont inscrits dans cette même dynamique. « C'est un coup de poignard dans le dos de la Palestine, » a-t-il indiqué. Par voie de conséquence il a plaidé pour le retrait de la présidence du « comité El Qods » au roi Mohamed VI. Poursuivant son attaque il a alors soutenu le combat du peuple sahraoui contre « le colonialisme marocain. » Nader El Kais a aussi rappelé que pas moins de un millions d'israéliens sont originaires du Maroc. Le comble, selon le dirigeant du FPLP, c'est qu'ils jouissent de la double nationalité. Le voile commence donc peu à peu à se lever sur cette grave connivence des soldats du Makhzen avec les sionistes, ce qui n'est rien d'autre qu'une trahison de

plus du Maroc à l'égard de la cause palestinienne. Par le passé le Maroc s'est aussi illustré par ses trahisons comme lorsque le défunt Hassan II qui a permis aux agents de renseignements du Mossad de suivre, avec images et voix, le sommet arabe qui s'est tenu dans le milieu des années soixante Rabat.

C'est dire qu'en matière de félonie le Maroc n'en est pas à ses premiers pas. Par ailleurs, il faut dire que depuis le début de cette agression sioniste contre la bande de Ghaza, soit depuis le 7 octobre dernier, des informations circulent à propos de la participation de pas moins de 4000 militaires marocains aux cotés des militaires sionistes dans leur génocide contre les palestiniens de la bande de Ghaza. À ce propos il y a juste une dizaine de jours l'universitaire et chercheur marocain Mohammed El Bettioui a révélé la participation d'au moins 4000 soldats marocains à l'agression sioniste contre la bande de Ghaza. Selon El Bettioui, des milliers de soldats marocains participent aux massacres contre des civils palestiniens, en vertu d'une disposition de l'accord de normalisation entre l'entité sioniste et le Maroc, qui engage la partie marocaine à une coopération militaire.

K. H.

ÉVALUATION DES RISQUES DE BLANCHIMENT D'ARGENT

# Faid préside la réunion ordinaire de la commission nationale

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a présidé selon un communiqué de son département ministériel, la réunion ordinaire de la commission nationale d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de financement de la prolifération des armes de destruction.

PAR RIAD EL HADI

« La réunion, tenue au siège du ministère des Finances, en présence du Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, en sa qualité de vice-président de la commission, et de membres de cette instance, a été consacrée à l'examen de plusieurs points inscrits à l'ordre du jour et portant essentiellement sur la présentation du plan d'action du Comité National de Coordination chargé de gérer le dossier de la mise à



niveau du système national LBC/FP du Groupe d'Action Financière, et l'avancement des travaux liés à l'élaboration du rapport national sur des risques de LBC/FP », expliqué-t-on de même source. Dans son intervention à cette occasion, le ministre des Finances a insisté sur le caractère exceptionnellement important que revêt cette réunion.

Il a également indiqué que « ce Comité national doit se saisir de la problématique de la mise à niveau du système national de lutte contre le blanchiment aussi bien dans les aspects de conformité des textes aux standards internationaux, mais également en veillant à l'efficacité des actions menées dans ce cadre. » « Cette problématique se rajoute aux missions originales du Comité national qui sont: l'examen et l'adoption du rapport national d'évaluation des risques », selon la même source.

Par ailleurs, M. Faid a invité tous les participants à « intensifier et coordonner les

efforts pour défendre la position du pays vis-à-vis des instances internationales spécialisées, concernant la valorisation des actions entreprises pour améliorer la conformité et l'efficacité du système national », ajoute le communiqué.

Il a enjoint toutes les parties prenantes impliquées à « mobiliser les ressources de notre intelligence collective pour atteindre l'objectif recherché. »

Il est à noter que cette réunion a été marquée par la présentation du plan d'action du Comité National de Coordination et la présentation d'exposés concernant l'état d'avancement des travaux liés au processus d'évaluation nationale des risques, ainsi que des propositions pour accélérer la préparation du rapport national d'évaluation des risques et aligner le système national sur les normes internationales telles que définies par le Groupe d'action financière. Pour sa part, le représentant de la cellule de traitement du renseignement financier a

présenté le plan d'action de la cellule concernant les mesures de mise à niveau renforcées avec le Groupe d'action financière, et les avancées notables qui ont été réalisées.

Afin de prendre en charge l'aspect de l'efficacité qui repose sur la coordination et la disponibilité, une journée d'études sera organisée le 5 juin au profit du groupe de travail intersectoriel chargé de la conduite de l'évaluation nationale des risques.

D'autre part, le Chef de projet pour la conduite de l'ENR a présenté, d'une manière détaillée, l'état d'avancement des travaux liés à l'élaboration du rapport national sur les risques.

Il a en outre exposé les actions qui ont été réalisées ainsi que les actions qui restent à réaliser. La collecte et l'analyse de données, l'identification des acteurs explicités, l'évaluation des vulnérabilités et des menaces, ainsi que l'examen des politiques et des pratiques existantes de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, ont aussi été expliqués lors de cette présentation.

En conclusion, des recommandations ont été formulées relatives à des mesures à prendre afin de renforcer et d'enrichir le cadre législatif notamment, les projets de lois relatifs aux assurances et aux associations.

L'accent a été également mis sur l'impératif de coordonner entre les différentes institutions et organismes concernés qui visent à promouvoir une meilleure compréhension des risques de blanchiment et de financement du terrorisme, conformément aux meilleures pratiques internationales.

Au terme de la réunion, le ministre a « réitéré à tous les présents son soutien indéfectible et a réaffirmé son engagement à les accompagner dans la réalisation de leurs missions », selon le communiqué.

R. E.

## SALON INTERNATIONAL DU TOURISME ET DES VOYAGES

(SITEV)

### Clôture

### de la 23<sup>e</sup> édition

La 23<sup>e</sup> édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV), qui a vu la participation de 475 exposants, dont 100 étrangers, a été clôturée avant-hier soir, au Palais des expositions (Alger).

À cette occasion, le Chef de cabinet du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Terguini Abdelhamid a indiqué que cette édition avait été marquée par une "forte participation" d'opérateurs algériens et étrangers, ajoutant que "cette manifestation a permis de mettre en avant les résultats positifs réalisés par l'Algérie en matière de promotion de la destination touristique nationale, grâce à une approche plus claire."

"La participation de plusieurs pays étrangers à cet événement reflète "les pas importants" franchis par l'Algérie, en vue d'ériger une destination touristique pionnière, et de "renforcer sa position parmi les destinations touristiques mondiales", a indiqué l'intervenant.

Et d'ajouter que, "cette édition a connu un succès qui s'est manifesté, notamment à travers la présentation de l'ensemble des circuits touristiques au niveau national, et la mise en exergue des potentialités et capacités dont regorge le tourisme et l'industrie artisanale nationaux."

De son côté, le Commissaire du salon SITEV, Nabil Melouk, a considéré que cette édition avait été également l'occasion de "faire connaître les composantes touristiques de l'Algérie, pour attirer les touristes de l'intérieur et de l'extérieur du pays", précisant que lors de cette édition, "diverses offres touristiques ont été proposées, à même de permettre aux visiteurs de mieux connaître la destination touristique algérienne".

R. N.

## MOUTONS DE L'AÏD

# Hausse vertigineuse des prix

PAR IDIR AMMOUR

A moins de deux semaines de l'Aïd El Kebir, l'affluence est encore timide au niveau des différents points de vente des moutons. Maîtrisant le manège et connaissant les enthousiasmes de leur concitoyens à l'égard de la fête sacrée, les maquignons restent, cependant optimistes. Ils sont convaincus que dans les derniers jours qui restent avant le jour « J », l'affluence sera plus importante.

Mais du côté des citoyens, on s'attendait à une baisse des prix, ça ne serait qu'au niveau des points de vente installés par les pouvoirs publics à travers le territoire national et surtout avec l'arrivée des moutons de Roumanie, déjà annoncés par les pouvoirs publics.

Sur le terrain, lors d'une virée effectuée à travers quelques points de vente des bestiaux, on constate un découragement le plus téméraire. En effet, les prix sont très élevés et dépassent les prévisions les plus pessimistes, et cela est de l'avis de nombreux citoyens rencontrés sur place. Toutefois, beaucoup de familles ne savent toujours pas si elles pourront perpétuer, cette année, le rituel du sacrifice. La var-

été et surtout le prix des moutons disponibles sur le marché en sont la principale cause. Imaginez, un mouton, jugé « assez grand », n'est pas cédé à moins de 180 000-220 000 DA. C'est du jamais vu. Et que dirait-on, d'un mouton, de la taille d'un agneau proposé à 70 000 DA. Il est donc impossible de maîtriser les prix du bétail dans un marché qui échappe à tout contrôle.

Et pourtant les différents responsables ne cessent de rassurer les citoyens qu'ils travaillent dans le sens de réguler les prix. Malheureusement ces promesses jusqu'à preuve du contraire semblent partir en fumée puisque les prix ne cessent de flamber. Sur les réseaux sociaux, les internautes expriment leur mécontentement face à cette situation, surtout après avoir passé une fête de l'Aïd el Fitr et un ramadan rude, ou le pouvoir d'achat des familles a pris un sérieux coup.

Pour connaître les raisons de ce revirement, la Fédération nationale des éleveurs, en tout cas, la réponse est simple: « c'est l'œuvre des spéculateurs et des revendeurs ». Selon un représentant de cette organisation, les spéculateurs « vendent les moutons à des prix beaucoup plus élevés que

ceux appliqués par les éleveurs », relevant qu'« il y a pas le problème de la forte demande à l'offre », bien au contraire, dirait-il, « les marchés répondent à la demande nationale. » Face à cet état de fait, il accuse les spéculateurs de « vouloir faire croire aux citoyens, à travers leur pratique, que le secteur agricole est marqué par une crise du bétail », alors qu'en réalité, poursuit-il « ce sont les intrus à l'activité d'élevage qui cherchent, simplement, à doubler les prix des moutons pour réaliser facilement des gains à leur profit », a-t-il dénoncé.

Concernant ses prévisions, avant le jour « J », pour couper l'herbe sous les pieds de ces spéculateurs, la même source a indiqué que ceux-ci tendent vers la stabilité et « connaîtront également une baisse allant de 5 000 mille à 10 000 DA. » Le prix moyen du mouton devrait se situer, a-t-il ajouté, entre 60 000 et 110 000 DA. Une baisse qui se traduira notamment par l'arrivée des moutons de Roumanie, commandés par les pouvoirs publics, sur le marché national, pour atténuer, le rôle des spéculateurs à imposer des prix exorbitants.

I. A.

LES ÉPREUVES ONT DÉBUTÉ HIER

# Abdelhakim Belaabed annonce une réforme du BEM et des programmes scolaires

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, a déclaré que l'examen du BEM est un examen officiel, mais qui n'est pas le seul déterminant pour le passage au lycée pour les candidats qui calent aux épreuves. Il a expliqué, hier matin en donnant le coup de starter des épreuves à partir de la wilaya d'El-Tarf, que si les résultats du BEM sont insuffisants, la moyenne générale obtenue durant l'année scolaire est aussi prise en compte. Il a annoncé, par ailleurs, qu'une réforme de cet examen est envisagée, afin de conférer aux collégiens un niveau de connaissances élevé, avant de passer au palier suivant.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le ministre de l'Éducation nationale a ajouté que l'État a fourni toutes les conditions dont les élèves ont besoin pour poursuivre leurs études dans de bonnes conditions et passer les examens officiels. Il a rappelé que 2.893 centres ont été réquisitionnés au profit de 818.439 candidats.

Abdelhakim Belaabed a révélé, dans le même contexte, que l'entame des épreuves est de bons augures. «Ce qui nous permet



d'espérer des résultats à la hauteur des efforts fournis par la famille éducative» a-t-il poursuivi, optimiste.

## «La tricherie aux examens est un phénomène en voie de disparition»

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, a affirmé que la proportion de la tricherie aux examens officiels a considérablement diminué grâce aux mesures coercitives, prises par le gouvernement.

Le ministre de l'Éducation a soutenu que le phénomène est en voie de disparition du lexique pédagogique.

Il a révélé, dans le même contexte, que les sanctions sévères, infligées aux tricheurs, a permis de protéger efficacement l'intégrité des examens de fin de cycle (BEM et Bac).

## L'allègement des programmes scolaires en perspective

Le ministre de l'Éducation nationale,

Abdelhakim Belaabed a annoncé de nombreuses nouveautés pour la prochaine rentrée scolaire.

Au-delà de la numérisation de l'inscription des écoliers en première année primaire, il y aura un allègement des programmes scolaires, au niveau du cycle primaire. Il a dit que le projet de réforme est finalisé.

En outre, Abdelhakim Belaabed a rappelé, depuis la wilaya d'Al-Tarf, lors d'une conférence de presse en marge du coup d'envoi de l'examen du BEM, la mise en œuvre et

la concrétisation du projet de réduction des matières. «Un allègement qui concernera dans une première phase la première et la deuxième année, de l'enseignement primaire, outre l'allègement du poids des cartables», a précisé le premier responsable du secteur, et cela, en application des instructions du Président de la République.

## La DGSN met en place un dispositif sécuritaire spécial

La Direction générale de la sûreté nationale a élaboré un certain nombre de mesures et procédures particulières pour sécuriser 2.100 centres spéciaux pour le brevet d'enseignement moyen (BEM) session de juin 2024.

Le communiqué de la DGSN précise que «le plan de sécurité prévoit le renforcement de patrouilles qui assurent la fluidité du trafic et facilitent la circulation, notamment à travers les axes menant aux centres d'examen, outre la mise en place de formations de police pour accompagner le processus de transport des sujets d'examen.» La même source d'information a appelé les conducteurs de véhicules et les parents d'élèves accompagnant leurs enfants à respecter le code de la route et à éviter le stationnement aléatoire devant les centres d'examen.

R. R.

## «La correction des copies du BEM débutera le 11 juin»

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, a révélé que la correction des copies des épreuves du brevet d'enseignement moyen (BEM) sera entamée le 11 juin prochain. Il a ajouté, en marge du coup d'envoi des épreuves du BEM, que «l'État a réuni les conditions optimales pour une bonne scolarité et passer les épreuves de l'examen officiel.» A rappeler que plus de 800 000 candidats sont inscrits pour les épreuves du BEM session juin 2024, répartis sur 2 967 centres d'examen.

R. R.

WILAYA DU SUD DU PAYS

## Déroulement des épreuves dans de bonnes conditions

PAR CHAHINE ASTOUATI

«Les épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM), session juin 2024, lancées hier matin, se déroulent dans de bonnes conditions d'organisation à travers les centres d'examen des wilayas du Sud du pays», ont constaté les correspondants de l'APS.

Lancées par les autorités locales en présence de partenaires sociaux du secteur de l'Éducation nationale, ces épreuves concernent plus de 52.000 candidats, des deux sexes, dont des personnes aux besoins spécifiques et des pensionnaires des établissements pénitentiaires.

«Les candidats sont répartis sur plus de 215 centres d'examen encadrés par plus de 15.080 surveillants mobilisés à travers les wilayas d'Ouargla, Timimoun, Djanet, El-Méniaâ, Tindouf, Touggourt, El-Meghâier, Béchar, Ghardâia, Tamanrasset, In-Salah, Laghouat, El-Oued, et Adra», ont indiqué les services des directions locales de l'Éducation nationale.

Diverses commodités ont été mises en place pour offrir de bonnes conditions aux candidats, notamment les moyens de climatisation en plus de la mobilisation du corps médical, des centres de restauration, des moyens de transport pour les candidats

issus des zones enclavées, en sus de l'encadrement sécuritaire, en présence des services de la Protection civile. Et par souci de réunir les conditions nécessaires au bon déroulement des examens, organisés en période des grandes chaleurs dans les wilayas du Sud du pays, l'on relève également la mobilisation des transformateurs électriques supplémentaires et des équipes techniques d'intervention de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), pour assurer l'alimentation électrique régulière des centres d'examen.

Dans la wilaya d'Ouargla, où le coup d'envoi des épreuves a été donné par les autorités locales depuis le centre d'examen ouvert au lycée Abdelmajid Boumada au chef-lieu de wilaya, 9.637 candidats, se sont rendus aux 38 centres d'examen, sachant qu'un centre de correction a été retenu au niveau du lycée «Colonel Si Cherif Ali Mellah», selon les données fournies par la direction locale de l'Éducation nationale.

Un total de 3.808 candidats, dont 41 libres, se sont présentés aux 18 centres d'examen mobilisés à travers la wilaya de Tamanrasset pour subir leurs épreuves.

«Dans la wilaya de Tindouf, pas moins de 1.405 candidats, dont 60 libres, répartis sur huit (8) centres, se sont présentés aux

épreuves du BEM», a affirmé le directeur de l'Éducation nationale, Djamel Sennani. A El-Méniaâ, 2.000 candidats dont 195 composent à titre libre étaient au rendez-vous au niveau des sept (7) centres mobilisés et encadrés par 623 surveillants, dans les communes d'El-Méniaâ, Hassi El-Gara et de Hassi Lefhal.

Notons à ce titre qu'un centre de correction vient d'être retenu, pour la première fois, dans la wilaya d'El-Méniaâ au niveau du CEM "Chahid Allan Brahim", chef lieu de la wilaya.

Au total, 518 candidats de la wilaya de Djanet ont été au rendez-vous des épreuves du BEM au niveau des quatre (4) centres d'examen ouverts pour la circonstance, dont deux (2) centres à Djanet et les deux (2) autres dans la commune de Bordj El-Houas, supervisés par 228 encadreurs.

Un plan de transport a été mis en place au profit des candidats en sus de la mobilisation de 32 surveillants et de quatre (4) centres de réserve, ont indiqué les responsables locaux de l'Éducation nationale.

Dans la wilaya de Touggourt, 7.979 candidats, dont 96 libres, 39 candidats de l'établissement pénitentiaire, se sont présentés aux 33 centres d'examen du BEM, en sus d'un centre de collecte des copies et d'un autre de correction. A Timimoun, 3.894

candidats, dont 35 composent à titre libre, encadrés par 860 personnes, s'étaient présentés aux 16 centres d'examen, dont deux nouveaux centres au chef lieu de la wilaya et un autre dans la commune de Deldoul pour épargner aux candidats de ces régions les déplacements, a indiqué le directeur de l'Éducation nationale, Fayçal Remadniya.

Dans la wilaya de Béchar, pas moins de 6.830 candidats, dont 161 libres, et sept (7) autres de nationalités étrangères, composent au niveau de 29 centres d'examen, encadrés de 1.932 personnes, dont 29 psychopédagogues.

L'on relève également que 9.765 candidats, dont 52 libres, et d'autres des écoles privées, et de l'enseignement à distance, se sont présentés au niveau des 35 centres d'examen mobilisés dans la wilaya de Ghardâia.

«La wilaya d'El-Meghâier recense pour ces épreuves un total de 4.129 candidats, dont 27 libres, répartis sur 22 centres d'examen, encadrés par 1.170 personnes», a indiqué le directeur de l'Éducation nationale, Nasreddine Atallah. Dans la wilaya d'In Salah, 1.500 candidats dont 7 candidats libres composent au niveau de 8 centres d'examen, supervisés par 600 encadreurs.

C. A.

SÉLECTION NATIONALE

## Belaïli non-convocé, son père exprime sa colère contre Petkovic

*Le père de Youcef Belaïli, Hafid, n'a pas apprécié la non-convocation de son fils en sélection nationale. Par ailleurs, il assure que Youcef a réglé son litige avec son ex-club Al-Ahli Saudi.*



FOOTBALL FÉMININ

### Renforcement de la coopération entre l'Algérie et la Norvège





SÉLECTION NATIONALE

## Belaïli non-convoqué, son père exprime sa colère contre Petkovic

*Le père de Youcef Belaïli, Hafid, n'a pas apprécié la non-convocation de son fils en sélection nationale. Par ailleurs, il assure que Youcef a réglé son litige avec son ex-club Al-Ahli Saudi.*

Contrairement à toutes les attentes, Youcef Belaïli n'a pas été convoqué en sélection nationale pour le stage du mois de juin. Cela n'a pas été du goût de son père Hafid. En effet, il envoie un message à Vladimir Petkovic, en affirmant que Youcef est un joueur discipliné. Et pour preuve, il a réalisé de très bonnes statistiques avec le Mouloudia d'Alger cette saison. « Youcef est un joueur discipliné. Il est international depuis plus de dix ans et n'a jamais créé de problèmes en sélection. Mieux, il a remporté la CAN-2019 et la Coupe Arabe FIFA-2021. Je pense que le sélectionneur national a été induit en erreur par certaines personnes à propos de mon fils », dira-t-il, dans une déclaration accordée pour une chaîne sportive privée. Et d'ajouter : « Comment ose-t-on qualifier le meilleur buteur et passeur du championnat national d'un joueur indiscipliné ? Je pense que les stats de Youcef avec le Mouloudia sont la meilleure réponse à ceux qui veulent à tout prix écorcher la réputation de mon fils. »

**Le litige Belaïli-Al-Ahli Saudi réglé**  
Par ailleurs, Hafid Belaïli a confié que le litige qui opposait son fils à son ex-club Al-Ahli Saudi a été définitivement réglé, et ce, après avoir ajouté la différence de 355 euros de la somme de l'amende qu'il devait s'acquitter.

« C'est à cause d'une petite différence de la somme de l'amende, soit 355 euros, que la FIFA a suspendu Youcef. Mais on l'a vite payé et le litige est définitivement réglé. Si tout se déroule comme prévu, la suspension sera levée aujourd'hui et le joueur pourra prendre part aux prochains matchs de son équipe », a-t-il confié. À noter que le chargé de communication de la FAF, Saïd Fellak, a précisé que c'est à cause de la suspension de la FIFA sur Belaïli que Petkovic ne l'a pas retenu pour le stage du mois de juin.

**Benchikh accuse Petkovic de ne pas avoir choisi les joueurs lui-même-**  
Ali Benchikh a critiqué ouvertement Vladimir Petkovic. Il assure que certains joueurs locaux retenus en sélection n'ont pas été choisis par le sélectionneur national. C'est jeudi passé que Vladimir Petkovic a dévoilé la liste des joueurs retenus pour le stage du mois de juin. Mais certains de ses choix ont été contestés. Ali Benchikh a accusé le sélectionneur national que ce n'est pas lui qui a choisi les joueurs locaux.

« Petkovic a, peut-être, sélectionné les joueurs évoluant à l'étranger, mais pour les locaux, je ne le pense pas. Par exemple, entre les cinq défenseurs centraux sélectionnés, il y a un joueur du Mouloudia qui est meilleur que deux d'entre eux. Franchement, je ne sais pas sur quels critères il a sélectionné Makni, qui a commis des erreurs lors de sa première sortie avec la sélection nationale, ou encore Mandi, qui est en manque de compétition avec son équipe », a-t-il avoué.

« Certes, Petkovic a suivi quelques matchs du championnat local, mais ce n'est suffisant pour avoir une idée précise sur chaque joueur. C'est la raison pour laquelle j'avoue que ce n'est pas lui



qui a choisi les joueurs locaux », a-t-il ajouté.

**« Certains joueurs ne méritent pas d'être sélectionnés », estime Benchikh**

Ali Benchikh ne s'arrête pas là. Il estime aussi que certains joueurs ne méritent pas d'être retenus par Vladimir Petkovic. « Je ne suis pas contre Petkovic, mais je m'interroge sur quels critères certains joueurs ont été retenus. Il y a ceux qui ceux qui n'ont rien montré en sélection, et d'autres qui sont en difficultés avec leurs clubs. À mon avis, ils ne méritent pas d'être sélectionnés », dira-t-il.

Dans ce même sillage, Benchikh s'interroge pour quelles raisons aucun joueur du MC Alger ne figure pas sur la liste de Petkovic. « Outre Belaïli, je me demande comment un joueur comme Nadjji n'est pas sélectionnable. Et pourtant, un joueur à son même poste, que je préfère ne pas citer son nom, est reconduit pratiquement dans chaque rassemblement, malgré des performances loin des attentes en sélection. »

**Absence de Mahrez et Belaïli : La mise au point de taille d'un responsable à la FAF**

Le chargé de communication et porte-parole de la Fédération algérienne de football, Saïd Fellak, prend la parole pour donner plus de détails sur l'affaire Mahrez. Il révèle également la véritable raison de l'absence de Youcef Belaïli. L'affaire Riyad Mahrez a suscité une vive polémique depuis jeudi passé. Alors que Vladimir Petkovic a affirmé que le joueur n'est pas prêt mentalement pour revenir en sélection, ce dernier a contredit le sélectionneur national, en assurant

qu'il n'a reçu aucun appel, ni de Petkovic, ni de la FAF. Alors que l'affaire a fait couler beaucoup d'encre, le chargé de communication et porte-parole de la Fédération algérienne de football, Saïd Fellak, est intervenu pour donner plus de détails. « Je vous assure que Mahrez figurait dans la liste finale du dernier stage du mois de mars. Mais il n'était pas prêt mentalement pour rejoindre les Verts. Il a eu l'accord de Petkovic pour être dispensé du stage. Et comme Mahrez n'a donné aucun signe depuis, le sélectionneur national croyait que le joueur n'est pas encore prêt pour revenir en sélection. C'est la raison pour laquelle il ne l'a pas rappelé », a-t-il confié, lors de son passage sur un plateau d'une émission sportive, diffusée sur la télévision nationale. Et d'ajouter : « Lors de sa dernière conférence de presse, Petkovic n'a jamais dit qu'il a appelé Mahrez (...) Je vous assure que le sélectionneur national était sincère dans ses propos. »

**Belaïli non-convoqué pour une raison disciplinaire, que voulait dire Petkovic ?**

L'autre grand absent du stage du mois de juin, c'est Youcef Belaïli. Vladimir Petkovic a justifié la non-convocation de l'attaquant du MC Alger pour une raison disciplinaire. Saïd Fellak révèle ce que voulait dire le driver des Verts. « Certes, Petkovic a justifié la non-convocation de Belaïli pour une raison disciplinaire. Mais il voulait dire en raison de la suspension infligée par la FIFA sur le joueur (litige réglé, ndr). La preuve, Belaïli figurait sur la liste élargie », a-t-il indiqué. Voilà ce qui est désormais clair, net et précis.

# SPORT

MC ALGER

## Les Vert et Rouge préparent activement le derby face au CRB

Le MCA, qui a assuré depuis belle lurette le titre de champion d'Algérie de la Ligue 1 Mobilis, tout en étant qualifié pour la finale de la Coupe d'Algérie, aura à affronter le CRB par deux fois en ce début du mois de juin 2024 : vendredi prochain pour le Championnat, en attendant l'annonce de la date et du lieu de leur second match en finale de la Coupe d'Algérie.

Au passage, il est très important de rappeler que de tout temps, ce derby entre ces deux clubs algérois a toujours suscité un très grand engouement des fans de deux formations. D'ailleurs, il a même été qualifié de « match de la saison à ne pas perdre », même s'il ne s'agit pas d'un match dont le résultat serait décisif. Ce qui est d'ailleurs le cas actuellement.

Ce derby tombe au moment où le MCA caracole en tête de la Ligue 1 Mobilis, en leader incontesté, avec un nombre de points impossible à égaler, étant déjà champion avant terme, en revanche, pour le CRB, ce match est d'importance et en quelque sorte déterminant, car les Rouge et Blanc veulent le gagner pour tenter de terminer la saison à la deuxième place, qualificative pour la Ligue des champions.

**Le CRB doit gagner pour la 2<sup>ème</sup> place**

De ce fait, la pression serait surtout sur les épaules des joueurs du coach Paqueta, pour qui seule une victoire permettrait d'espérer terminer la saison à la seconde position. Le coach des Rouge et Blanc, Paqueta, a demandé tous les détails possibles sur son adversaire mouloudéen afin de bien analyser l'évolution de ses joueurs et les tactiques qu'ils utilisent, pour tenter de les prendre à défaut et ainsi assurer les trois points de la victoire. Ceci dit, pour le moment, les coachs et joueurs des deux clubs sont en train de préparer leur rencontre du championnat de vendredi prochain.

Pour le Mouloudia d'Alger, le coach Beaumelle veut bien saisir cette occasion de jouer le champion d'Algérie en titre en lançant des jeunes joueurs avec en tête deux objectifs : le premier est de leur permettre de goûter à l'ambiance d'un tel derby, et d'autre part, de leur permettre de montrer ce dont ils sont capables pour l'inciter à les titulariser dans les prochains matchs et surtout, pour mieux se préparer pour la saison prochaine en sachant le genre de « pressions » qui les attendraient.

Le président du conseil d'administration des Vert et Rouge, Hadj Redjem, ne cesse d'inciter ses joueurs à multiplier les efforts pour « terminer la saison en force... ». Et justement, côté joueurs du coach Beaumelle, ils veulent bien dominer le CR Belouizdad et surtout le battre, ne serait-ce que pour montrer qu'ils sont leurs véritables successeurs à ce titre de champion d'Algérie déjà acquis. Une sorte de confirmation de leur mainmise sur cette compétition nationale d'importance. Encore faut-il relever également que, parallèlement à leur désir de bien terminer la saison, les responsables des deux formations, dont les coachs, sont également préoccupés par la préparation de la prochaine saison...



ORAN

## Karim Benzema honoré



*Karim Benzema, qui se trouve en Algérie depuis samedi a été honoré, dimanche, par le wali d'Oran.*

En marge de la visite du footballeur d'origine algérienne dans la capitale de l'Ouest du pays qu'il a ralliée la veille en provenance de Béjaïa, sa première étape dans sa tournée dans le pays de ses parents, il a été reçu par le wali,

Saïd Sayoud, au siège de la wilaya. Benzema, qui évolue depuis le début de cet exercice au sein du club saoudien d'Al Itihad de Djeddah, s'est dit « très fier » de se rendre pour la première fois en Algérie, remerciant le wali pour les cadeaux symboliques qu'il lui a offerts.

**Visite au Complexe Miloud Hadeff**  
Il a, en outre, félicité son ancien club espagnol qui vient d'être sacré champion d'Europe après sa victoire face aux Allemands de Dortmund (2-0), samedi soir, en finale de la Ligue des Champions

tendue à Londres. Benzema (36 ans) a, au passage, souhaité bonne chance à la sélection algérienne de football qui affrontera, jeudi prochain, son homologue guinéenne au stade Nelson-Mandela à Alger, dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. « Un rendez-vous auquel le ballon d'or de 2022 va assister », a-t-il promis. L'ancienne star du Real Madrid a, par ailleurs, visité le stade de football du Complexe Miloud Hadeff, où il a rencontré les joueurs et les dirigeants du MC Oran, qui lui ont offert le maillot du club.

LIGUE DE DIAMANT

## L'Algérien Sedjati remporte le 800m et réalise la meilleure performance de l'année



Le demi-fondiste algérien, Djamel Sedjati, a remporté dimanche la course de 800 m de la 7<sup>e</sup> étape de Ligue de Diamant, disputée à l'Olympic Stadium de Stockholm (Suède), en établissant la meilleure performance de l'année sur cette distance.

Le coureur algérien a réalisé un chrono de 1:43.23, devant l'Américain, Bryce Hoppel, (1:44.29) et le Botswanaïse, Tshespo Masalela, (1:44.44). Sedjati parvient ainsi à établir la meilleure performance de l'année sur cette distance pour la deuxième fois de suite en moins d'une semaine, après le meeting d'Ostrava (République tchèque), disputé le 28 mai der-

nier, au cours duquel il a réalisé un temps de 1:43.51. L'autre Algérien engagé dans l'épreuve de Stockholm, Slimane Moula, a terminé à la 9<sup>e</sup> et dernière place avec un chrono de 1:48.02. Le meeting de Stockholm s'inscrit dans le cadre du programme préparatoire, établi par les deux internationaux algériens en prévision des importantes échéances internationales à venir, dont les Jeux olympiques JO-2024 de Paris (26 juillet-11 août), pour lesquels ils sont tous les deux qualifiés, en compagnie de Mohamed Yasser Triki (triple saut).

LIGUE 1 MOBILIS

# Le CSC vise la victoire contre l'USMA pour prendre la 2<sup>ème</sup> place

Le CS Constantine (3<sup>ème</sup>) accueillera l'USM Alger (4<sup>e</sup>), lundi (18h00), au stade Chahid Hamlaoui de Constantine, pour la mise à jour de la 24<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Mobilis, avec l'objectif d'engranger les trois points afin de s'emparer de la place de dauphin, synonyme de participation à la Ligue des champions de la CAF, la saison prochaine.

Le CSC (3<sup>ème</sup> avec 48 pts) qui est en train de réussir une bonne saison sous la conduite de l'entraîneur Abdelkader Amrani, semble bien armé pour s'imposer et chiper la deuxième place au CR Belouizdad (2<sup>ème</sup> avec 49 pts). Les Sanafirs qui restent sur un nul sur leur pelouse face à leur concurrent direct le CRB (1-1) et un succès en déplacement contre l'US Biskra (1-0), lors la 27<sup>e</sup> journée, ne devraient pas laisser une telle occasion pour prendre la deuxième place à trois journées de l'épilogue de la compétition face à un adversaire qui reste sur une défaite à domicile face à l'ES Ben Aknoun (2-0).

Depuis son élimination en demi-finale de la Coupe de la Confédération, l'USMA n'est

plus que l'ombre d'elle-même. D'ailleurs, elle n'a fait qu'enchaîner de mauvais résultats depuis, y compris à domicile, où elle a concédé quelques points.

Le dernier en date remonte au 30 mai, lorsqu'elle s'était inclinée (2-0) contre l'ES de Ben Aknoun (avant-dernier), en match comptant pour la mise à jour de la 23<sup>e</sup> journée. Une situation dont voudra probablement profiter le CSC, surtout que ce match en retard se jouera sur son terrain et devant son public, qui viendra probablement en nombre pour l'aider à aller conquérir ce statut de Dauphin auquel il tient tant. Une victoire contre les Rouge et Noir le placerait en effet à la deuxième place du classement général, avec deux points d'avance sur son principal concurrent, le CR Belouizdad.

Après quoi, il suffira au CSC de gérer cet avantage pendant les trois dernières journées du championnat pour s'assurer le deuxième et dernier billet qualificatif à la prochaine édition de la Ligue des champions. Le premier billet étant déjà dans les poches du MC Alger, déjà sacré champion d'Algérie pour la saison 2023-2024.



LUNDI, 3 JUIN (18H00):

## À Constantine (Stade Chahid Hamlaoui): CS Constantine - USM Alger

Classement	Pts	J
1). MC Alger	61	27 (champion 2023-2024)
2). CR Belouizdad	49	27
3). CS Constantine	48	26
4). USM Alger	42	26
--). ES Sétif	42	27
6). Paradou AC	39	27
7). JS Kabylie	37	27
8). JS Saoura	36	27
9). USM Khenchela	35	27
10). ASO Chlef	34	27
--). NC Magra	34	27
12). US Biskra	33	27
13). MC El Bayadh	32	27
--). MC Oran	32	27
15). ES B. Aknoun	29	27
16). US Souf	7	26 (reléguée en L2)

FOOTBALL FÉMININ

## Renforcement de la coopération entre l'Algérie et la Norvège



Le renforcement de la coopération en matière de développement du football féminin entre l'Algérie et la Norvège, ont été au menu d'une rencontre dimanche à Alger, entre le président de la FAF, Walid Sadi et l'ambassadrice de la Norvège en Algérie, Therese H. Loken Gheziel.

«Une discussion conviviale a eu lieu au

siège de l'instance fédérale entre M. Sadi et son invitée, Mme H. Loken Gheziel, durant laquelle, les deux parties ont abordé, notamment, le volet du renforcement de la coopération dans le domaine du développement du football féminin et la formation spécialisée», a indiqué la fédération dans un communiqué.

### Accord de coopération entre les deux fédérations

En février dernier, M. Sadi avait reçu le conseiller spécial du président de la Fédération norvégienne de football, M. Hans Andreas Finstad, accompagné de Haybat Hacham, responsable de la coopération internationale, et un accord de coopération dans le développement du football féminin a été signé entre les deux fédérations.

La FAF avait indiqué à l'issue de la signature de cet accord de coopération que « cette collaboration illustre l'engagement des deux fédérations à promouvoir le football à tous les niveaux, tout en mettant en exergue l'importance accordée au développement du football féminin ». « Dans ce sens, un premier stage de formation destiné aux entraîneurs de football féminin chargés de guider les jeunes filles de moins de 12 ans a été organisé à Biskra en avril dernier », conclut la FAF

## Oussama Khennouci améliore son propre record national du lancer du disque

L'Algérien Oussama Khennouci a amélioré son propre record national du lancer du disque, en réussissant un lancer à 62,95 mètres, lors d'un Meeting international d'athlétisme, disputé samedi soir dans la capitale hongroise Budapest.

L'athlète du CR Belouizdad avait établi le précédent record le 17 juin 2023, avec un lancer à 61,78 mètres, lors d'un autre meeting international à Veszprem, en Hongrie.

Grâce à son travail acharné, Khennouci se trouve sur une courbe ascendante, gagnant quelques centimètres supplémentaires à chaque fois et c'est de bon augure en prévision des importantes échéances à venir.

TIPASA, 1<sup>ER</sup> CAMPING EN PLEINE NATURE, UNE PREMIÈRE

# Une opportunité pour les amoureux de la nature



*La première édition du camping sauvage a été organisée ce week-end sur les hauteurs des forêts de Gouraya, à l'extrême ouest de Tipasa.*

**P**rés de 650 jeunes de différentes régions du pays ont pris part à cette première édition clôturée ce dimanche, selon la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). L'événement, initié jeudi dernier par la DJS de Tipasa, a constitué « une opportunité pour les jeunes amoureux de la nature et amateurs de la vie sauvage, pour se rencontrer, faire connaissance et découvrir différents circuits touristiques montagneux et forestiers dans la région de Gouraya

», a indiqué le coordinateur général de l'événement, Taher Ouadada.

## Renforcer les échanges entre les jeunes

Cette 1<sup>re</sup> édition du camping en pleine nature, organisée au camp de jeunes de Sidi Brahim (Gouraya) à l'approche de l'ouverture de la saison estivale 2024, vise à encourager le tourisme interne, tout en renforçant les échanges entre des jeunes issus de différentes wilayas, a-t-il ajouté. Des randonnées pédestres sur des sentiers forestiers, de l'escalade alpine et la vie en pleine nature, outre des activités sportives et récréatives, des concours et des soirées artistiques ont été au programme de cette initiative. Une sortie/découverte des sites touristiques de la ville de Gouraya, notamment ses plages enchanteresses, a été

également organisée au profit des campeurs.

## Préserver la nature

Suite au « succès » de cette 1<sup>re</sup> édition, la DJS de Tipasa compte développer l'initiative à l'avenir en l'organisant durant l'hiver et au printemps surtout, pour ne pas la limiter à la saison estivale, a souligné le même responsable. Des Clubs de VTT d'Alger et de Chlef, du club de randonnée de Tipasa, de la Ligue de voile de Tipasa et du Club de voile de Hadjret Ennous ont aussi participé à ce camping en pleine nature. A noter que les directions locales des forêts et de la Protection civile ont saisi l'opportunité du camping pour sensibiliser contre les feux de forêts et sur l'importance de préserver la nature.

TIARET

## Résoudre le problème d'eau potable, une urgence

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, de mettre en place un programme spécifique d'urgence pour résoudre le problème des perturbations de l'approvisionnement en eau potable de la population de Tiaret, en associant la société civile et les élus de la wilaya à l'élaboration de ce programme. Selon le communiqué du Conseil des ministres, le président de la République a ordonné aux ministres de l'Intérieur et de l'Hydraulique "de mettre en place un programme spécifique d'urgence, dans les 48 heures qui suivent la clôture des travaux du

Conseil des ministres, au plus tard, pour résoudre le problème des perturbations de l'approvisionnement en eau potable de la population de la wilaya de Tiaret, en associant la société civile et les élus de la wilaya à l'élaboration de ce programme d'urgence". Concernant le projet de transfert des eaux depuis la région de Chott Chergui sur une distance de 42 km, les travaux étant toujours en cours, "les instructions du président de la République ont été données à l'effet de renforcer les chantiers et de parachever le projet dans un délai n'excédant pas 20 jours". Le président de la République a donné des instructions

pour "la réalisation d'un projet de transfert des eaux souterraines depuis la région de Djermaya, afin de renforcer l'approvisionnement en eau potable du côté est de la wilaya de Tiaret, en sus de la réalisation de 8.500 mètres linéaires de forages, incluant l'équipement et le raccordement à l'électricité dans la même wilaya" et "la réalisation de 4.000 mètres linéaires de forages d'exploration profonds dans les régions de Rechaiga, Rahouia, Sidi Bakhti et Mecheraa Asfa, en vue de renforcer l'approvisionnement en eau potable dans les communes enregistrant un déficit d'alimentation".

AÏN-DEFLA

## Récolte prometteuse de la pomme de terre

La récolte de la pomme de terre de saison pour la campagne agricole 2023-2024 dans la wilaya d'Aïn Defla « s'annonce bonne » avec un rendement moyen avoisinant les 350 quintaux à l'hectare.

En effet, le directeur des services agricoles par intérim, M'hamed Makrachi, a indiqué que le rendement moyen enregistré au début de la campagne de récolte de la pomme de terre de saison a atteint les 350 quintaux à l'hectare pour la pomme de terre de consommation et 250 q/hectare pour la pomme de terre de semence, assurant que ces chiffres pourraient connaître une hausse dans les prochaines semaines.

M. Makrachi a ajouté qu'à la fin du mois de mai, une production de près de 500.000 quintaux de ce produit de large consommation a été déjà réalisée depuis le début de la campagne, entamée le 20 avril dernier, précisant qu'il s'agit de 245.000 q de pomme de terre de consommation et 250.000 q pour la pomme de terre de semence.

Plus de 1.700 hectares ont été déjà récoltés durant la même période à travers la wilaya, a indiqué le même responsable, soulignant que 700 ha de la surface récoltée ont été réservés à la culture de la pomme de terre de consommation et les 1.000 ha restants concernent la pomme de terre de semence.

Une superficie globale de 6.000 hectares a été réservée à la culture de cette filière maraîchère durant la campagne agricole 2023-2024 à Aïn-Defla, a-t-il fait savoir, ajoutant que la pomme de terre de semence occupe une surface importante avec 4.500 ha, tandis que le tubercule destiné à la consommation s'étend sur 1.500 hectares seulement.

A noter que la wilaya d'Aïn-Defla dispose d'une capacité de stockage sous froid qui avoisine les 570.000 m<sup>3</sup>, permettant de prendre en charge la production locale, selon la Direction des services agricoles.

TIZI OUZOU

## Réalisation prochaine d'une station de dessalement d'eau de mer à Tamda Ouguemoun

Le Conseil des ministres a approuvé, dimanche lors de sa réunion présidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le projet de réalisation d'une station de dessalement d'eau de mer à Tamda Ouguemoun dans la commune d'Iflissen, dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Selon le communiqué du Conseil des ministres, les études techniques relatives à ce projet "doivent être approfondies et minutieuses, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en énergie".

Le Président de la République a enjoint au ministre de l'Hydraulique de coordonner avec le ministre de l'Energie pour parvenir à un accord définitif sur les étapes techniques.

## ENERGIE

# Arkab participe à partir de Ryadh aux réunions de l'OPEP, l'OPEP+ et du JMMC

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a participé, dimanche, à partir de Ryadh (Arabie saoudite) par visioconférence, aux travaux de la 188e réunion de la Conférence de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (Opep), de la 54e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC) et de la 37e réunion ministérielle Opep et non-Opep (Opep+), indique un communiqué du ministère.

Lors de ces réunions, les ministres en charge du pétrole et les représentants des pays signataires de la Déclaration de Coopération, Opep+ ont « échangé des points de vue sur la situation actuelle du marché pétrolier international et ses perspectives d'évolution à court terme », explique la même source. La conjoncture économique mondiale demeure « incertaine » quant à son évolution à court terme, en raison, notamment, d'une « croissance stagnante dans les pays industrialisés et d'une croissance économique modérée dans de nombreux pays émergents », a fait savoir le communiqué.

Alors que la demande mondiale de pétrole montre des signes de ralentissement en raison des incertitudes pesant sur la croissance économique dans plusieurs régions, « le marché pétrolier reste largement bien approvisionné », a-t-on ajouté.

A l'issue des discussions, « il est apparu clairement que les décisions prises, collectivement et individuellement, pour ajuster la production des pays de



l'Opep+ au cours des dernières années ont été bénéfiques, démontrant leur efficacité pour atteindre l'équilibre et la stabilité du marché », affirme le ministère. Par ailleurs, M. Arkab a également participé à une réunion de coordination, tenue à Riyadh, réunissant les pays de l'Opep+ effectuant volontairement des baisses additionnelles de leur production.

A l'issue des discussions, les ministres en charge du pétrole de l'Algérie, de l'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis, de l'Irak, du Kazakhstan, du Koweït, d'Oman et de la Russie ont décidé de poursuivre les réductions volontaires de production jusqu'à la fin

2025, annonce le ministère. En marge des réunions de l'Opep+, M. Arkab s'est entretenu avec le ministre saoudien de l'Énergie, le Prince Abdulaziz Bin Salman, afin de discuter « des moyens de renforcer les relations bilatérales entre les deux pays dans le secteur de l'énergie, notamment en matière d'échange d'expériences et de promotion des investissements », a-t-on expliqué.

M. Arkab a également eu des discussions sur des questions d'intérêt commun avec plusieurs ministres présents à Riyadh, dont les vice-premiers ministres russe et irakien, ainsi que les ministres en charge du pétrole du Kazakhstan et du Koweït.

## PANNE AU COMPLEXE EL HADJAR

# Reprise de la production dans la zone endommagée

L'activité de production dans la zone endommagée par la panne survenue au complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba) a repris dimanche après-midi après un arrêt de six semaines dû à une panne du système d'extraction de poussières de l'unité PMA (préparation des matières et agglomérés), survenue le 14 avril dernier, a indiqué le directeur général du groupe Sider, Lamine Sedrati.

Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que le système d'extraction de poussière a été entièrement rénové dans le cadre d'une opération de réparation et de maintenance menée en collaboration avec une équipe technique spécialisée dans les travaux en hauteur et l'Entreprise nationale de

charpente et de chaudronnerie (ENCC), filiale du groupe Imetal. La période de rénovation du système d'extraction de poussière qui a nécessité la suspension de "l'arrêt de l'activité de production dans la zone endommagée par la panne, comprenant le haut fourneau et l'unité PMA, a été mise à profit par la direction du complexe pour effectuer des travaux de maintenance périodique des équipements industriels dans les différentes unités de l'usine afin de résorber le retard causé par cette défaillance et permettre au complexe d'atteindre ses objectifs de production", a précisé le même responsable.

Il a ajouté que ces mesures procèdent d'une "démarche adoptée par le complexe Sider pour relever le défi de la rentabilité

en maintenant les équipements industriels et en mobilisant tous les moyens pour améliorer la gestion de l'activité économique du complexe". Les projections de production pour 2024 sont estimées à 600.000 tonnes des différents produits sidérurgiques, à savoir les produits longs et plats, le fer à béton et les tubes sans soudure. Le complexe Sider d'El Hadjar "œuvre à participer à la dynamique de développement du pays en respectant les délais contractuels avec ses différents clients et en fournissant au marché des produits de qualité tels que les tubes sans soudure pour le transport des hydrocarbures et les produits en fer plat pour la construction des stations de dessalement", a-t-on souligné.

## ALGÉRIE TÉLÉCOM

### Lancement de nouvelles offres Moohtarif

Algérie Télécom a annoncé le lancement de nouvelles offres Moohtarif pour répondre aux besoins en connectivité des petites et moyennes entreprises, ainsi que des professions libérales.

Algérie Télécom annonce le lancement de nouvelles offres Moohtarif « spécialement conçues pour répondre aux besoins en connectivité des petites et moyennes entreprises, ainsi que des professions libérales » et ce, dans le cadre de ses « efforts continus de réduction des tarifs et d'augmentation des débits », précise la même source.

#### Une gamme diversifiée

En ce sens, Moohtarif propose « une gamme diversifiée de formules parfaitement adaptées à tous les secteurs d'activités professionnelles, avec des paliers de vitesse ultra-rapide allant jusqu'à 200 Mbps, 500 Mbps et même 1 Gbps ».

Les nouvelles offres Moohtarif se présentent comme suit :

Moohtarif 20 Mbps : de 3.100 DA/mois à 2.700 DA/mois  
Moohtarif 50 Mbps : de 3.300 DA/mois à 2.900 DA/mois  
Moohtarif 100 Mbps : de 4.100 DA/mois à 3.100 DA/mois  
Moohtarif 200 Mbps : 3.300 DA/mois (nouveau palier de débit)  
Moohtarif 300 Mbps : de 4.500 DA/mois à 3.500 DA/mois  
Moohtarif 500 Mbps : 4.500 DA/mois (nouveau palier de débit)  
Moohtarif 1 Gbps : 5.200 DA/mois (nouveau palier de débit)

#### Les clients professionnels éligibles à la fibre optique

Algérie Télécom précise, en outre que, « les clients professionnels éligibles à la fibre optique (FTTH) disposant d'un débit de 20 Mbps et plus bénéficieront d'une augmentation systématique vers des débits supérieurs, sans frais supplémentaires ». Pour bénéficier de cette nouvelle offre, les clients peuvent se rapprocher de leur agence commerciale ou effectuer simplement une demande en ligne sur le site web d'Algérie Télécom.

A travers cette offre, Algérie Télécom vise à « promouvoir le développement de la connexion internet à très haut débit et à répondre aux attentes et besoins croissants de ses clients professionnels en matière de connectivité ». Pour plus d'informations, les clients sont invités à consulter le site web [www.algeriatelecom.dz](http://www.algeriatelecom.dz).

DEMANDE DE MANDATS D'ARRÊT CONTRE LES DIRIGEANTS SIONISTES

# Quelle est la prochaine étape ?

*Comme de nombreux experts, le professeur agrégé à la faculté de droit de l'Université d'Amsterdam, Sergey Vasiliev, estime que la demande de mandats d'arrêt de Khan sera approuvée*

CONTRIBUTION DE RABIA ALI

Comme prévu, la réaction a été rapide, les dirigeants du monde occidental, notamment le président américain Joe Biden et le Premier ministre britannique Rishi Sunak, ont fustigé la Cour pénale internationale (CPI) après que son procureur a demandé des mandats d'arrêt contre de hauts responsables israéliens.

Karim Khan, le procureur de la CPI, demande des mandats d'arrêt contre le Premier ministre Benjamin Netanyahu et le ministre de la Défense Yoav Gallant pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis pendant l'offensive israélienne en cours à Gaza, qui a fait, à ce jour, plus de 35 600 morts et près de 80 000 blessés, parmi les Palestiniens.

Parmi les accusations portées par l'équipe de Khan contre les responsables israéliens figurent l'extermination, l'utilisation de la famine comme méthode de guerre, le fait de causer délibérément de grandes souffrances et le fait de diriger intentionnellement des attaques contre une population civile.

Au total, Khan a demandé des mandats d'arrêt contre cinq personnes, Netanyahu, Gallant et les dirigeants du Hamas Yahya Sinwar, Ismail Haniyeh et Mohammed Diab Ibrahim al-Masri, également connu sous le nom de Mohammed Deif.

Alors que les alliés fidèles d'Israël, comme les États-Unis et le Royaume-Uni, ont critiqué la décision prise contre Netanyahu et Gallant, des pays du monde entier ont manifesté leur soutien, notamment des pays européens comme la France et la Belgique.

## Quelles sont les prochaines étapes ?

La demande du procureur de la CPI a été transmise à la chambre préliminaire, qui décidera de délivrer ou non les mandats d'arrêt.

Dans cette affaire, il s'agit de la Chambre préliminaire, actuellement composée des juges Lulia Motoc de Roumanie, Reine Alapini-Gansou du Bénin et Nicolas Guillou de France, selon Sergey Vasiliev, professeur agrégé à la faculté de droit de l'Université d'Amsterdam.

"La décision implique une évaluation pour déterminer s'il existe des motifs raisonnables de croire que ces individus ont commis les crimes relevant de la compétence de la CPI et si l'arrestation serait nécessaire", a-t-il déclaré à Anadolu.

Les juges examineront les faits allégués, les preuves et autres informa-



tions fournies par le procureur pour déterminer si la norme légale des « motifs raisonnables » a été respectée, a-t-il ajouté.

## Quel résultat est attendu et quand ?

Comme de nombreux experts, Vasiliev estime que la demande de mandats d'arrêt de Khan sera approuvée.

"J'attends des juges de la chambre préliminaire qu'ils approuvent la demande du procureur. Je suppose que l'enquête a été menée de manière approfondie au cours des sept derniers mois", a-t-il affirmé.

"Les preuves seraient largement suffisantes pour répondre au seuil des « motifs raisonnables » et les demandes intégreraient les faits allégués dans un récit juridique concis mais convaincant".

Il a expliqué que la norme des "motifs raisonnables" n'est pas aussi exigeante que celle des "motifs sérieux de croire".

"Les demandes de mandat d'arrêt ne sont généralement pas censées fournir une analyse approfondie des preuves et des questions juridiques", a-t-il déclaré.

Il n'y a pas de délai précis pour que les juges de la CPI prennent leur décision sur les mandats d'arrêt, mais comme on l'a vu dans des affaires précédentes, cela pourrait aller "de quelques semaines à quelques mois", a estimé Vasiliev.

Il a cité l'affaire marquante de 2023 du président russe, Vladimir Poutine, et de la commissaire présidentielle russe aux droits de l'enfant, Maria Alexeïevna, lorsqu'une chambre préliminaire de la CPI "a eu besoin de moins d'un mois pour accéder à la demande du procureur d'émettre des mandats d'arrêt".

Compte tenu de l'urgence de la présente affaire, du caractère très média-

tisé des affaires contre le Hamas et les dirigeants israéliens, et de la nature désastreuse de la situation humanitaire sur le terrain à Gaza, Vasiliev a déclaré qu'il s'attend à une décision d'ici trois à six semaines.

## La demande peut-elle être rejetée ?

Alors que le consensus général semble être que la demande de Khan sera approuvée, Vasiliev a expliqué qu'il est possible que les juges n'acceptent pas les demandes du procureur en totalité ou en partie, par exemple en ce qui concerne certaines accusations.

Si cela se produit, Khan pourrait faire appel de la décision, mais il lui faudrait d'abord l'autorisation de la chambre pour le faire, car il n'y a "pas de droit automatique de faire appel des décisions relatives aux mandats d'arrêt", a-t-il expliqué.

Pour obtenir le droit de faire appel, le procureur "doit démontrer que la décision concerne une question affectant de manière significative le déroulement équitable et rapide de la procédure ou l'issue du procès, et dont la résolution immédiat peut faire avancer sensiblement la procédure", a encore précisé le professeur.

## Khan peut-il demander d'autres mandats d'arrêt ?

Dans sa déclaration de lundi, le procureur de la CPI a fait savoir que l'enquête menée par son bureau se poursuit et que de multiples pistes d'enquête supplémentaires et interconnectées sont avancées.

Khan a affirmé que son équipe n'hésitera pas à soumettre d'autres demandes de mandats d'arrêt si "nous considérons que le seuil d'une perspective réaliste de condamnation a été atteint".

Vasiliev a souligné à ce sujet que dans la présente requête, certaines accusations possibles brillent par leur

absence, telles que le génocide.

"Les accusations de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité pour lesquelles l'arrestation des cinq personnes est demandée reflètent dans l'ensemble les informations du domaine public. Il existait une abondance de données pertinentes sur lesquelles le procureur pouvait s'appuyer pour compléter toute preuve à sa disposition.

Le bureau a peut-être recueilli des informations auprès de témoins oculaires", a-t-il déclaré.

"Mais les listes actuelles pourraient être encore élargies et d'autres demandes de mandat pourraient être en cours. La sélection actuelle des accusations ne constitue pas nécessairement le dernier mot en la matière", selon lui.

## Comment les mandats d'arrêt sont-ils émis et que se passe-t-il ensuite ?

Si les juges approuvent la demande, les mandats d'arrêt peuvent être délivrés sous forme de document public ou sous scellés, ou bien il peut y avoir une annonce de la chambre préliminaire sans publier le document lui-même, comme ce fut le cas pour Poutine et Lvova-Belova, a expliqué Vasiliev.

Et d'ajouter: "Si la décision elle-même est rendue publique, les personnes et les États concernés en seront informés".

"Si elle fait droit aux demandes et les rend publiques, la chambre précisera au moins les noms et les accusations et fournira un bref résumé des allégations factuelles sous-jacentes", a-t-il déclaré.

Lorsque la CPI émet des mandats d'arrêt contre une personne, les 124 pays signataires du Statut de Rome sont tenus d'arrêter cette personne si elle met le pied sur leur territoire.

Cependant, les États qui ne sont pas parties au Statut fondateur de la CPI, comme Israël et les États-Unis, n'ont pas une telle obligation.

Vasiliev a souligné que "la coopération des États est essentielle" puisque la CPI ne dispose pas de sa propre "force de police".

"Par conséquent, si et quand la décision sur les mandats d'arrêt sera rendue, le tribunal transmettra les demandes d'arrestation et de remise des personnes à tout État sur le territoire duquel elles pourraient se trouver", a-t-il expliqué.

Ces demandes peuvent être envoyées de manière confidentielle, par des voies diplomatiques ou autres.

"L'État concerné est censé consulter la CPI si la personne conteste sa comparution devant un tribunal national", a déclaré Vasiliev: "Cet État est censé vérifier si la CPI a déjà rendu une décision sur la recevabilité de l'affaire et si cette dernière a été jugée recevable, il devrait exécuter la demande de remise".

*\*Traduit de l'anglais par Malèk Jomni*

## SYSTÈME DIGESTIF

# Colopathie fonctionnelle ou troubles fonctionnels intestinaux

La colopathie fonctionnelle ou syndrome de l'intestin irritable (SII), est une maladie fonctionnelle de l'intestin qui se caractérise par la présence de douleurs abdominales chroniques et de troubles du transit (constipation, diarrhée ou alternance des deux). Il s'agit d'une pathologie bénigne mais qui peut altérer de manière significative la qualité de vie des patients qui en souffrent.

## Quelle est la cause de la colopathie fonctionnelle ?

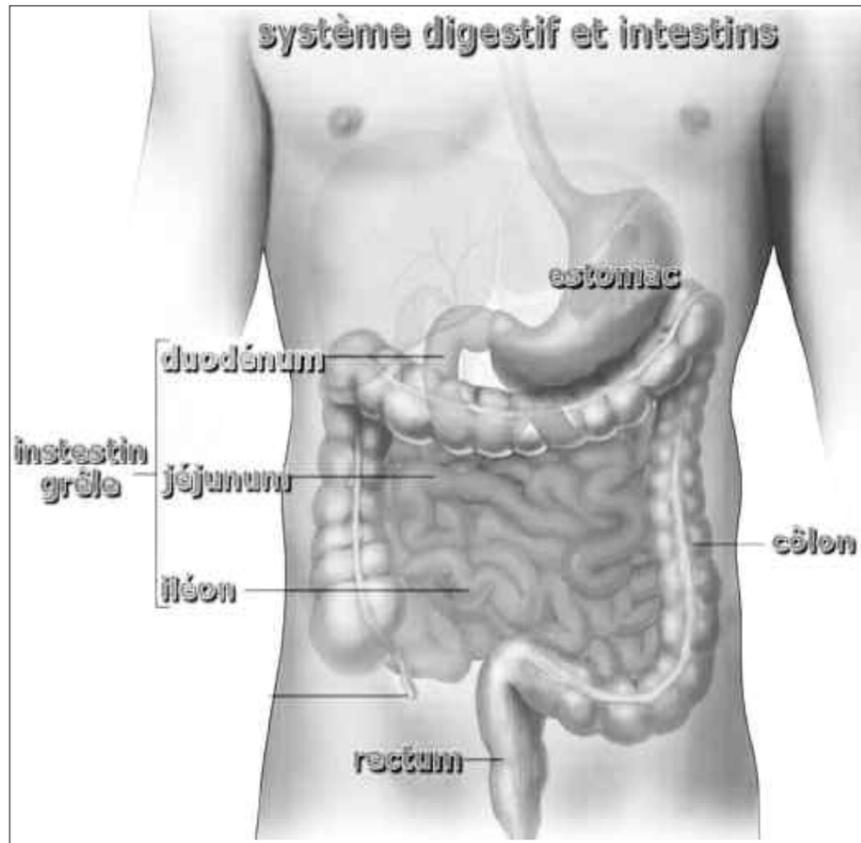
Il s'agit d'une maladie plurifactorielle impliquant des troubles de la motricité et une hyper sensibilité du tube digestif à la distension par les gazs ou aux contractions.

Ces troubles peuvent être favorisés par certains aliments (aliments irritants ou à potentiel fermentant), des modifications de la flore intestinale (à la suite d'une gastro-entérite virale ou de la prise d'un antibiotique par exemple), par l'état psychologique ou d'autres facteurs actuellement encore inconnus.

## Quels sont les symptômes de la colopathie fonctionnelle ?

La douleur est le symptôme principal du SII. Elle a un caractère spasmodique et est de siège variable.

Elle survient le plus souvent la journée et après les repas. Elle est habituellement soulagée par l'émission de gazs et/ou de selles et classiquement augmentée par le stress et l'anxiété. Le second symptôme



régulièrement rencontré dans le SII est le ballonnement abdominal.

Enfin, les troubles du transit intestinal sont pratiquement toujours présents. Il s'agit soit d'une constipation chronique, soit de diarrhées soit de l'alternance des deux.

Enfin, on peut également rencontrer d'autres symptômes tels que du pyrosis (brûlures), de la dyspepsie (sensation de maldigestion), ou des symptômes qui concernent d'autres systèmes comme les céphalées (maux de tête), de la fatigue, des plaintes urinaires ou gynécologiques ou un malaise général.

## Comment fait-on

## le diagnostic de la colopathie fonctionnelle ?

Le diagnostic du syndrome de l'intestin irritable est un diagnostic d'élimination, c'est-à-dire qu'il est retenu lorsque les examens complémentaires n'ont pas permis de mettre en évidence une toute autre cause organique capable d'expliquer les symptômes. Ces explorations comprennent un interrogatoire précis, complété par un examen physique et parfois des examens complémentaires biologiques, des analyses de selles, des examens radiologiques ou endoscopiques (gastroscopie et/ou colonoscopie).

## Quel est le traitement de la colopathie fonctionnelle ?

Le traitement est essentiellement symptomatique visant à soulager les symptômes. La première ligne de traitement est représentée par les traitements antispasmodiques (Buscopan®, Spasmomen®, Duspatalin®, ...) qui agissent en diminuant les contractions musculaires du tube digestif.

Les autres traitements ont pour but de rééquilibrer la flore intestinale (probiotiques), de diminuer la production de gazs intestinaux ou de régulariser le transit intestinal (laxatifs ou compléments à base de fibres).

Récemment, des traitements visant à réduire la sensibilité intestinale ont été proposés.

Il s'agit de médicaments qui agissent sur le système nerveux central (comme les antidépresseurs à des doses réduites). Des études sont actuellement en cours afin de déterminer l'intérêt de certains régimes alimentaires dans le traitement de la colopathie fonctionnelle.

En effet, il semble que l'éviction des aliments à caractère fermentant et/ou irritant puisse réduire de manière significative les symptômes.

Enfin, des traitements alternatifs non médicamenteux tels que la relaxation, la sophrologie voire l'hypnose peuvent être d'une aide non négligeable particulièrement chez les malades dont les symptômes sont favorisés par le stress.

## Remarques importantes

Ces informations n'ont pour but de ne fournir que des informations générales et ne doivent pas servir d'aide pour poser un diagnostic ou proposer un traitement pour des cas particuliers. Il est très important de consulter votre médecin pour votre cas particulier.

## Les traitements du syndrome du côlon irritable

Il n'existe pas de traitement spécifique du syndrome de l'intestin irritable. Sa prise en charge consiste à rectifier les habitudes alimentaires pour éliminer les aliments qui déclenchent ou aggravent les poussées. Dans certains cas, le recours aux techniques de psychothérapie ou de relaxation peut contribuer à espacer les poussées. Un traitement médicamenteux est parfois prescrit pour soulager les douleurs, la diarrhée ou la constipation au moment des crises.

Lorsqu'un diagnostic de syndrome de l'intestin irritable est posé, le médecin donne des conseils diététiques adaptés à son patient :

- Tenir un journal de son alimentation afin d'identifier les aliments qui contribuent à déclencher les symptômes de colopathie fonctionnelle. Le plus souvent, ces aliments font partie de la famille des légumes secs (pois, lentilles, haricots secs, etc.) ou de celle des choux (chou vert, brocoli, chou de Bruxelles, chou kalé, etc.). Certaines personnes sont particulièrement sensibles aux crudités, au pain, aux céréales complètes, voire aux aliments qui contiennent du lait ou du lactose, ou à ceux riches en matières grasses.

- Lutter contre la constipation en veillant à consommer des fibres facilement digestibles (légumes et fruits cuits, par exemple), en buvant suffisamment d'eau tout au long de la journée et en pratiquant une activité physique régulière. Dans certains cas, il peut recommander la prise régulière de graines de psyllium (ispaghul) riches en fibres dites « solubles », ou un enrichissement progressif de l'alimentation en aliments diététiques riches en fibres.

- En cas de diarrhée, il peut conseiller de limiter temporairement la consommation de fibres et de produits dérivés du lait, ainsi que celles des aliments et boissons contenant de la caféine (café, thé, chocolat, maté, colas, etc.). De plus, les sucreries contenant du sorbitol (un édulcorant de synthèse) doivent être évitées en période de diarrhée.

- En cas de ballonnements, il est recommandé de réduire les crudités et les aliments favorisant la production de gaz intestinaux (lentilles, haricots blancs, légumes secs, farineux) et de limiter la consommation de boissons gazeuses et de chewing-gums.

Certaines personnes qui souffrent de colo-

pathie fonctionnelle décident de supprimer de leur alimentation, de manière totale et permanente, les aliments contenant du gluten ou du lactose. Attention, les restrictions alimentaires exagérées exposent à des carences dangereuses pour la santé. Ne prenez pas ce type de mesure sans en parler au préalable avec votre médecin.

## Les médicaments du syndrome du côlon irritable

Lorsque le syndrome de l'intestin irritable se traduit par de la constipation résistante aux modifications alimentaires, le médecin peut prescrire des laxatifs de lest ou des laxatifs osmotiques, de manière temporaire. En cas de diarrhée non soulagée par des mesures diététiques et interférant avec la vie quotidienne, des ralentisseurs du transit intestinal peuvent être administrés pendant une courte période.

Lorsque les maux de ventre persistent, le médecin prescrit des médicaments dits « antispasmodiques » qui agissent sur les muscles de l'intestin et soulagent la douleur. L'efficacité de ces médicaments varie fortement d'un patient à l'autre.

Des gélules contenant de l'huile de menthe poivrée (COLPERMIN) ont une indication pour soulager les spasmes digestifs,

douleurs abdominales et flatulences en particulier chez les personnes souffrant d'un syndrome du côlon irritable.

Dans certains cas, le médecin peut également prescrire un traitement tranquillisant de courte durée (pour aider à traverser une période de stress) ou un traitement prolongé par des antidépresseurs (chez les personnes dont la qualité de vie est fortement impactée par les symptômes des troubles fonctionnels intestinaux).

## Les techniques psychothérapeutiques et de relaxation dans le syndrome du côlon irritable

Les personnes chez qui les poussées de colopathie fonctionnelle sont liées à un excès de stress peuvent bénéficier de séances de relaxation ou de psychothérapie destinées à leur apprendre à mieux gérer les situations à l'origine du stress.

Chez ces personnes, la pratique régulière d'une activité physique peut également apporter un bénéfice, à la fois face au stress mais également pour réguler l'activité de leur intestin.

## PABLO MIRA DIT DES CHOSES CONTRE DE L'ARGENT



20h25

TMC

Révéle grâce à ses contributions au site parodique *Le Gorafi*, Pablo Mira a depuis rôdé son humour acide à la radio ou dans l'émission télé "Quotidien". Dans son style singulier, le trublion dresse un portrait sans concession de notre société à travers son personnage de gagnant arrogant, agaçant, un brin déconnecté de la réalité et guidé par l'argent. Toujours prompt à faire la leçon, l'humoriste n'épargne personne, et surtout pas lui-même, dans ce spectacle écrit par ses soins.

## SECOND TOUR



20h09

CANAL+

Pierre-Henry Mercier, héritier d'un empire industriel et brillant entrepreneur lui-même, est sur le point de changer de statut. En effet, lancé dans le champ de la politique, l'homme a accédé au second tour de l'élection présidentielle et doit très prochainement débattre avec son concurrent, Pajout, candidat de l'extrême droite. Mais alors que Mercier s'entretient par messagerie avec ses conseillers après un dernier meeting électoral, une explosion renverse la voiture qui devait le ramener à son domicile. Le candidat s'en sort néanmoins indemne. Au même moment, Nathalie Pove, journaliste au service des sports d'une chaîne de télévisée, apprend qu'elle va couvrir la fin de la campagne électorale.

## L'ÉVÉNEMENT



20h10

2

Tous les cinq ans, les citoyen.ne.s de l'Union européenne élisent les membres du Parlement européen. Le 9 juin prochain, 720 député.e.s seront élu.e.s. À quelques jours du scrutin, Caroline Roux traite des grands thèmes qui font l'actualité de cette campagne électorale : frontières, politique migratoire, souveraineté alimentaire, pouvoir d'achat, énergie, transition écologique, défense et guerre aux portes de l'Europe. Débat, analyse et décryptage avec des personnalités politiques, des experts et des correspondants à l'étranger sont au programme.

## LA DOC ET LE VÉTO



20h10

3

Victor, cantonnier à Valerande-les-Chantelle, rencontre Nathalie, une citadine dynamique cherchant à échapper à son passé compliqué. Leur rencontre inattendue crée un remous dans le petit village, où chaque résident a son mot à dire sur cette romance naissante. Alors que certains voient en eux un renouveau pour le village, d'autres craignent que les intentions de Nathalie ne soient pas si innocentes. Les conflits et les quiproquos s'ensuivent, donnant lieu à des situations comiques et à des moments de tendresse inattendus, et autant d'événements avec lesquels Pierre et Emma doivent composer.



# LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

## TAX WARS



19h55

arte

Réchauffement climatique, pandémie, accroissement des inégalités... L'argent est nécessaire pour mener à bien les combats à travers le monde. Mais les états croulent sous les dettes, tandis que les multinationales continuent de s'enrichir, se soustrayant aux impôts par d'habiles montages fiscaux. Alors, la société civile organise la résistance, en militant pour la taxation des profits des multinationales. La Commission indépendante pour la réforme de la fiscalité internationale des entreprises a remporté des premières batailles, à la manière de chevaliers Jedi combattant contre les forces obscures de la mondialisation !

## ENQUÊTE DE SANTÉ



20h05

5

Près de 650 000 infirmières, en France, exercent à l'hôpital ou en libéral et ont fait le même choix : de prendre soin des autres. Pendant plusieurs semaines, "Enquête de santé" a suivi le quotidien de quatre infirmier.e.s aux profils très différents pour prendre le pouls d'une profession qui, malgré la charge de travail et le manque de reconnaissance, ne cesse de se réinventer.

## ALIEN THEORY

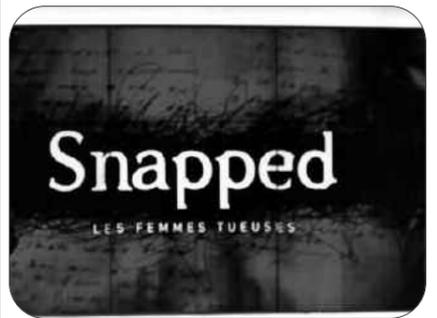


20h10

RMC STORY

L'ancien site mégalithique de Karahan Tepe, dans le sud de la Turquie, bouleverse le monde de l'archéologie en montrant des capacités d'ingénierie étonnantes pour l'époque.

## SNAPPED : LES FEMMES TUEUSES



20h05

Chérie 25

Le soir d'Halloween, une mère aimante est victime d'une abominable tragédie. Pour résoudre le crime, les enquêteurs suivent une piste d'indices glaçants, et vont démasquer un tueur dont le mobile n'est égalable à nul autre.

Web : www.lemidi-dz.com

# MIDI

Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef:  
Kahina Hammoudi  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65  
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65  
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup> - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	03:33
Dohr	12:46
Asr	16:36
Maghreb	20:01
Icha	21:45

## UNE FEMME ÉLUE À LA TÊTE DE L'ÉTAT MEXICAIN HISTORIQUE !

**H**éritière politique du président sortant, Claudia Sheinbaum, 61 ans, est devenue ce dimanche-soir la première femme élue à la tête du Mexique, avec 57,8% des voix, selon une enquête sortie des urnes, devenant la première femme à se hisser à la tête du plus grand pays hispanophone de la planète. Scientifique de formation, ancienne contributrice du Giec, elle souhaite incarner une gauche progressiste, écologiste et féministe. Largement favorite dans les sondages face à sa rivale de centre-droit Xochitl Galvez, l'ancienne maire de Mexico a notamment été portée par la popularité de son mentor, le président sortant Andres Manuel Lopez Obrador – AMLO – qui a installé la gauche au pouvoir il y a six ans. Petite-fille de réfugiés juifs de Bulgarie et Lituanie, Claudia Sheinbaum, 61 ans, a grandi au sein d'une famille où l'on "parlait politique matin, midi et soir."

Sa mère, Annie Pardo, biologiste, a notamment été expulsée de l'université pour sa participation au mouvement de 1968.

Ancrée à gauche, la candidate a toutefois entamé sa vie professionnelle dans le monde scientifique. Brillante élève, elle a obtenu un master en ingénierie énergétique, puis un doctorat complété par un séjour académique en Californie. Une expérience qui lui a – entre autres – permis de maîtriser l'anglais. Scientifique en ingénierie énergétique, la Mexicaine a contribué au milieu des années 2000 aux travaux du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC). Son domaine d'expertise ? L'atténuation du changement climatique. Si l'on retrouve des traces de militantisme dès sa scolarité, au sein par exemple d'un Conseil étudiant (CEU) qui s'opposait à une réforme de l'université, ce n'est que plus tardivement qu'il s'est traduit par une entrée en politique.

Claudia Sheinbaum s'est ainsi engagée en



2000 aux côtés du président actuel, Andres Manuel Lopez Obrador, lorsque celui-ci était maire de Mexico (de 2000 à 2006). L'ancien édile lui a confié le portefeuille de l'environnement, un poste stratégique dans une mégapole qui compte aujourd'hui quelque neuf millions d'habitants. Après un retour de quelques années dans le monde scientifique, la candidate a initié

une ascension vers les plus hautes strates du pouvoir. D'abord élue maire d'un district dans le sud de Mexico (2015-2017) elle est devenue maire de la capitale mexicaine en 2018, un poste qu'elle a occupé durant cinq ans.

Il y a quelques mois, fin 2023, Claudia Sheinbaum a présenté sa démission afin de se consacrer pleinement à la présidentielle.

Au cours de la campagne, Claudia Sheinbaum a tenté de s'ouvrir aux électeurs et de fendre l'armure. Elle a ainsi annoncé aux Mexicains son mariage en novembre dernier, après avoir retrouvé en 2016 un amour de jeunesse grâce au réseau social Facebook.

Il ne s'agissait là que d'un aparté, au cours d'une campagne qui l'a vue défendre des investissements de plus de 13 milliards de dollars dans les énergies renouvelables d'ici à 2030 ou affirmer son souhait "d'impulser la transition énergétique" au Mexique.

Un projet qui s'accompagne d'une poursuite des politiques sociales du président sortant et d'une volonté de restaurer la sécurité en luttant contre la criminalité. La future présidente estime que le "temps des femmes et de la transformation" est arrivé dans son pays, une rupture au sein d'une société souvent décrite comme intrinsèquement machiste.

Un féminisme de façade selon ses opposants, qui tiennent parfois des mots durs à son égard. Son adversaire à la présidentielle, Xochitl Galvez, n'a ainsi pas hésité à la qualifier de "narco-candidate" ou de "candidate des mensonges". Des attaques qui n'auront pas fait vaciller Claudia Sheinbaum.

## VICTIME D'UN MALAISE AU LARGE DES CÔTES D'ALGER UN MARIN ÉTRANGER SAUVÉ PAR LES GARDE-CÔTES

«Les Garde-côtes relevant des Forces navales ont procédé, avant-hier au sauvetage et à l'évacuation d'un marin azerbaïdjanais souffrant d'une dyspnée aiguë et d'hypertension artérielle, lequel a été transféré à l'hôpital public de Zeralda pour recevoir les soins nécessaires», a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre des missions humanitaires des unités des Forces navales concernant le sauvetage des vies humaines en mer, les éléments des Gardes-côtes sont intervenus suite à la réception, le 02 juin 2024 à 08H30, par le Centre régional des opérations de surveillance et de sauvetage en mer d'Alger relevant de la 1<sup>re</sup> Région militaire, d'un signal de détresse provenant d'un navire dénommé «TANARO RIVER» battant pavillon panaméen, venant d'Almeria en Espagne en direction de la Turquie, à trois (03) milles marins à l'ouest de Bouzereah, à bord duquel se trou-

vait un marin de nationalité étrangère (azerbaïdjanais) souffrant d'une dyspnée aiguë et d'hypertension artérielle», a précisé la même source.

«Immédiatement, et en coordination avec le Centre national des opérations de surveillance et de sauvetage du Service national des Garde-côtes relevant des Forces navales, l'opération de sauvetage et d'évacuation du marin a été lancée, en engageant un hélicoptère AS-12 relevant du 560<sup>e</sup> Escadron des hélicoptères de recherche et de sauvetage/1<sup>er</sup> RM, qui a réussi à sauver et évacuer le marin à l'hôpital public de Zeralda pour recevoir les soins nécessaires», a ajouté la même source.

Cette opération «réflète les efforts consentis par les unités des Gardes-côtes des Forces navales et leur opérationnalité à intervenir et apporter l'aide en mer pour sauver des vies humaines», conclut le communiqué.



### CONSTANTINE

## Six morts dans un accident de la route

Six personnes sont mortes dans un accident de la route survenu hier dans la commune d'Aïn Abid (wilaya de Constantine), selon la Protection civile.

La même source a précisé que l'accident s'est produit sur le chemin de wilaya n°133 dans la zone d'Al-Hajjaj, commune et daïra d'Aïn Abid, suite à une collision suivie d'un incendie entre une voiture touristique équipée d'un kit GPL et un camion-citerne transportant du carburant.

«L'accident a ainsi causé la mort de 6 personnes qui se trouvaient à bord de la voiture», a indiqué la même source soulignant que les corps des victimes ont été transférés à la morgue de l'hôpital local.

De leur côté, les services de sécurité ont ouvert une enquête afin de déterminer les causes de l'accident.

### CONFÉRENCE NATIONALE « L'ALGÉRIE EN PROGRÈS »

## Quatre thématiques au programme

Le Forum Algérien pour la Citoyenneté et la Modernité et l'Assemblée Populaire de la Wilaya d'Alger organisent, une conférence nationale sur « L'Algérie en Progrès. »

L'événement prévu, ce jeudi 6 juin à la Salle Ibn Khaldoun, abordera les défis et opportunités liés à l'eau, à l'énergie, à l'agriculture et à la socio-économie en Algérie. Cette table ronde permettra de « célébrer les progrès du pays dans ces domaines clés » et de « souligner la détermination de l'Algérie à construire un avenir durable et prospère pour tous », précise un communiqué du Forum.

Cette Conférence nationale sera rehaussée par la participation d'experts, de décideurs politiques, de représentants de la société civile et des acteurs du secteur privé, à l'instar de l'ancien ministre des ressources en eau et de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, Mohamed Khodja, directeur de recherche à Sonatrach, Ali Daoudi, enseignant-chercheur, et Dr Hassiba Bouabdallah, professeur des universités.

«Cette initiative vise à promouvoir un dialogue constructif et des solutions innovantes pour soutenir le développement durable du pays», ajoute-t-on.